



Orthophonie

Comment nous pouvons vous aider

La capacité d'exprimer nos besoins ou simplement de communiquer avec une autre personne est précieuse pour tous. Si votre capacité de parler ou d'avaler a été affectée par un accident vasculaire cérébral ou une autre maladie, un ou une orthophoniste peut vous aider à reprendre la parole.

À quoi vous attendre

Si votre coordonnatrice ou coordonnateur de soins a suggéré que vous pourriez bénéficier de services orthophoniques, l'orthophoniste communiquera avec vous pour évaluer votre capacité de parler et/ou d'avaler. Il ou elle travaillera avec vous pour déterminer les buts de votre thérapie, dresser un plan de traitement personnalisé pour rehausser votre capacité de communiquer ou d'avaler, et surveiller et réévaluer votre progrès.

Votre orthophoniste fournira aux membres de votre famille et à vos aidants des informations et des conseils sur les défis de communication que vous éprouvez. Elles peuvent aussi suggérer des stratégies pour surmonter ces difficultés et améliorer vos capacités.

Votre orthophoniste pourra aussi repérer d'autres ressources et services de soutien disponibles dans votre communauté.



Suis-je admissible?

Vous devez avoir le statut de résident de l'Ontario et une carte Santé ontarienne valide.

Personne-ressource

Si vous avez des questions au sujet de nos services, n'hésitez pas à communiquer avec:

310-2222 • ontariosanteadomicile.ca